

PROJET D'APPUI AUX METIERS DE LA PIERRE ET DE L'ECOCONSTRUCTION (PAMPEC)

CONTEXTE PROJET

Le Togo est un des plus petits Etats du continent africain, bordé au nord par le Burkina Faso, à l'ouest par le Ghana et à l'est par le Bénin. Le pays qui avait connu une croissance soutenue depuis 2008, portée par des investissements publics et une économie dynamique, suite à plusieurs périodes de crise politique dès 1993 et jusqu'en 2007 (ayant entraîné notamment une suspension de la coopération internationale) a vu sa croissance freinée à nouveau en 2018 en raison d'une crise politique importante qui a perduré pendant 18 mois.

Néanmoins dans l'hypothèse d'une résolution de la crise politique (liée notamment aux résultats des élections législatives de décembre 2018), la croissance devrait de nouveau repartir à la hausse en 2019 (5%) et en 2020 (5,3%), mais la tenue des élections présidentielles cette année-là pourrait de nouveau contrecarrer la stabilité économique du pays.

La structure de l'économie du Togo voit prédominer les secteurs tertiaire et primaire dans la formation du PIB (respectivement de 37,1 % et 27,1 % pour la période 2012-2016). La contribution moyenne du secteur secondaire s'élève à 19,9 % pour la même période. En 2016, le Ministère de l'économie et des Finances plaçait l'agriculture (31,3 % du PIB), le commerce (7,2 % du PIB), les travaux de construction (6,4 % du PIB), les transports, entrepôts et communications (4,8 % du PIB) et l'industrie extractive (3,2 % du PIB) comme constituant l'épine dorsale de l'activité économique du pays. A l'instar de son voisin béninois, le secteur tertiaire joue un rôle important dans l'économie du Togo. Le dynamisme de ce secteur est impulsé par les performances du notamment du commerce et des transports (routiers, portuaires et aéroportuaire). Dans une moindre mesure par rapport au Bénin, les activités portuaires sont portées par le Port Autonome de Lomé et ses activités de transit et réexport (40% des marchandises sont destinés à sortir du pays).

En dépit de ces performances économiques et freiné par une crise politique ralentissant l'investissement public, l'Etat togolais peine à réduire efficacement l'incidence de la pauvreté passée de 61,7 % en 2006 à 58,7 % en 2011 puis à 55,1 % en 2015. Le pays jouit néanmoins de bonnes performances dans le secteur de l'éducation universelle primaire avec par exemple un taux net de scolarisation de 92% en 2016 (relativement similaire chez les garçons et les filles). A l'instar de ses voisins, le taux de scolarisation chute au secondaire pour n'inclure que 42% chez les filles et 55% chez les garçons.

Les statistiques nationales encourageantes dans l'amélioration de l'accès à la scolarisation et à l'éducation masquent des disparités régionales, de genre, mais aussi et surtout un enseignement de faible qualité, encore trop souvent abandonné après le primaire. En dépit d'un intérêt marqué des autorités nationales (priorité dans le cadre des politiques sectorielles d'éducation), Le budget de l'ETFP représentera en 2019 seulement 1,05% du budget général et 7,7% des ressources nationales du secteur de l'Education. En 2007, seulement 10% des sortants du primaire et du collège choisissait l'enseignement technique et la formation professionnelle. Cet enseignement reste caractérisé par plusieurs freins : des difficultés financières et géographiques d'accès aux formations, des capacités d'accueil limitées, l'obsolescence des référentiels de

formation, un manque de matériel, de qualification ou de recyclage des formateurs, des formations plus théoriques que pratiques, l'inadéquation encore marquée entre formation et milieu économique etc.

Pourtant, avec une population estimée à 7,2 Millions d'habitants (2017), majoritairement jeune (60% des togolais ont moins de 25 ans) et ce malgré des taux de fécondité plus faibles que dans les pays voisins (4,8 enfant par femme en 2013), l'insertion socio-économique des jeunes présente un enjeu majeur auquel la formation professionnelle et l'enseignement technique peuvent constituer des réponses.

Les impacts du dynamisme économique en termes d'emplois, en dehors du secteur agricole, sont limités en nombre et circonscrits aux zones portuaires du sud au détriment des régions frontalières du nord. Le marché de l'emploi se situe majoritairement dans le secteur informel (plus de 80% des emplois au Togo). La prédominance de l'emploi agricole et la faible diversification économique sont particulièrement marqués au nord de ces pays, dans les régions de la Kara et des Savanes. Celles-ci disposent pourtant de richesses agricoles et de potentiel touristique (parcs et réserves naturelles de la Kéran au Togo) et bien qu'en voie d'amélioration, le mauvais état des infrastructures routières qui les traversent ne favorisent ni les approvisionnements ni la diversification des marchés et des emplois.

Objectifs Généraux du projet

Améliorer le développement économique et sociale des artisan·e·s et jeunes sur le territoire d'intervention et plus spécifiquement **Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans le secteur du bâtiment** par le développement d'une offre nouvelle de formation, un dispositif de suivi-insertion et l'appui au développement de filières territoriales d'écoconstruction dans les régions des Savanes et de la Kara.

Mise en œuvre

Le projet sera mis en œuvre localement par l'ONG GEVAPAF en partenariat avec deux centres de formations basés à Dapaong (Région des savanes) et Pya (Région de la Kara): le Centre Régional d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (CRETFP) et le Collège d'Enseignement Technique de Pya (CET Pya).

Trois types d'activités seront mise en œuvre :

- Celles qui concernent directement la mise en œuvre de la formation et incluant l'élaboration des modules complémentaires et le renforcement de capacités des équipes pédagogiques, l'intégration des métiers de l'écoconstruction dans les formations bâtiments, le suivi des apprenant·e·s en formation
- Les activités de mise en œuvre du suivi-insertion post-formation et de modalités d'appui à l'insertion incluant le renforcement de la professionnalisation des apprenant·e·s, l'appui aux artisan·e·s de la filière en lien avec les organisations professionnelles, l'appui au développement de la commande institutionnelle et la mobilisation pluri-acteurs pour la formation et l'emploi des jeunes
- Et enfin les activités de renforcement des capacités des partenaires et collectivités impliqué·e·s sur cette thématique avec la création et l'appui au développement d'outil informatique de suivi-insertion, l'organisation d'ateliers de renforcement de capacités et d'expertises sous régionales, le développement des connaissances et communication

La première phase du projet (phase de démarrage, faisant l'objet d'une convention provisoire) consistera plus spécifiquement à :

- Sélectionner les jeunes qui seront bénéficiaires de la formation diplômante
- Organiser l'appui qui sera apporté aux jeunes (hébergement, restauration)
- Appuyer les centres de formation : équipement plateau technique et pédagogique
- Recruter les enseignants
- Appuyer et mettre en œuvre de la formation (appui matériel et pédagogique)
- Préparer les espaces d'échanges et de concertation qui seront mis en œuvre dans les phases suivantes du projet